

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

**DELIBERATION N°CP2024-
09/4/29
DOSSIER N°6497**

**FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE AUX SPORTIFS DE BON
NIVEAU - SUBVENTIONS**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Catherine GRAVERON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Catherine DEFEMME à Franck FOULON
Thierry GAILLARD à Nicolas SIMONNET
Mary-Line GEOFFRE à Eric BODEAU
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Guy MARSALÉIX à Hélène PILAT
Patrice MORANCAIS à Marie-Christine BUNLON

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Sports et Loisirs de Nature*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

**OBJET : FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE AUX SPORTIFS DE BON
NIVEAU - SUBVENTIONS**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération N° 05/5/25 du Conseil Général du 12 décembre 2005 relative à la modification du règlement du fonds départemental d'aide aux sportifs de bon niveau ;
VU la délibération N° 12/3/18 du Conseil Départemental du 16 décembre 2016 ;*

VU la délibération N° 12/3/28 du Conseil Départemental du 16 décembre 2012 ;
VU la délibération N° CP2023-04/4/25 de la Commission Permanente du 28 avril 2023 adoptant le modèle de convention type ;
VU la délibération N° CP2024-05/4/30 de la Commission Permanente du 3 mai 2024 ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2024-09/4/29 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'attribuer les subventions suivantes au titre du fonds départemental d'aide aux sportifs de bon niveau pour un montant total de **3 500 €** :

NOMS et PRÉNOMS DES ATHLÈTES / DISCIPLINES	MONTANTS ACCORDES
Innahya MOUTIER GALLINELLI (boxe anglaise)	200 €
Paul PETIT (sports automobiles)	3 000 €
Thomas ROUFFET (triathlon)	300 €

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer les conventions à intervenir avec les bénéficiaires établies selon le modèle « type » adopté par délibération n° CP2023-04/4/25 de la Commission permanente du 28 avril 2023 ;

Dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le Budget départemental, Chapitre 65 Article 65748 Fonction 326.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET